

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2018
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 7

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	25
VOTES : Contre	0
Pour	25
Date de convocation :	28/11/2018

L'an deux mille dix huit, le 06 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.

Objet : Virement de crédits provenant du compte 023 - dépenses imprévues d'investissement au bénéfice des comptes correspondant aux remplacements des chaudières de l'ancienne école maternelle Bel Air et de l'appartement de la salle polyvalente, de l'armoire froide de la salle polyvalente, du matériel "alarme anti-intrusion" (Mairie, ateliers municipaux, Maison pour Tous et salle polyvalente) et de l'installation de volets à l'école primaire Radreau.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020-01 : Dépenses imprévues Invest	38 480.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	38 480.00 €	
D 21312-212 : BEL AIR		7 030.00 €
D 21312-33 : BEL AIR		21 530.00 €
D 2188-020 : ATELIERS MUNICIPAUX		1 240.00 €
D 2188-020 : MAIRIE		1 240.00 €
D 2188-33 : SALLE POLYVALENTE		1 240.00 €
D 2188-33 : SALLE POLYVALENTE		2 320.00 €
D 2188-422 : MAISON POUR TOUS		1 240.00 €
D 2188-70 : SALLE POLYVALENTE		2 640.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		38 480.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Madame Agnès TRAVERSIER, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 15/01/2019 et de la publication le 15/01/2019.

A BAVANS, le 06/12/2018.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 06/12/2018

Publiée le 06/12/2018.....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire




SOUS-PREFECTURE

17 JAN. 2019

MONTBELIARD